



RAPPORT ANNUEL 2019-20

DÉPOSÉ LORS DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE
27 SEPTEMBRE 2020

RAPPORT ANNUEL 2019-20

Je suis heureux de vous présenter le rapport d'activités de l'exercice 2019-2020 dont les derniers mois ont été marqués par la pandémie qui nous a tous affectés. Malgré le report de notre assemblée annuelle générale, nous avons réussi à nous préparer pour la saison 2020.

Encore une fois, j'ai pu compter sur une équipe d'administrateurs dévoués et de bénévoles sur le terrain qui se sont impliqués dans la mesure des contraintes de distanciation imposées par la pandémie.

Merci à tous.

Jean-François Vinet, président

24 septembre 2020

Sommaire / points saillants

- Des niveaux élevés de phosphore et de coliformes fécaux ont été mesurés dans le tributaire Stukely qui alimente le lac Bran de Scie
- Installation de 9 pancartes flottantes améliorées dans les secteurs les plus touchés par le myriophylle
- Expérience à petite échelle avec une bêche semi-immersée pour couper la lumière au myriophylle
- Démarches exploratoires pour un seuil en rivière en amont du pont de la rue des Nénuphars
- Rencontres tripartites pour bonifier le Code d'éthique volontaire de navigation
- La plupart des activités récurrentes ont été réalisées : transparence de l'eau, ensemencement de truites, participation aux réunions du RAPPEL et réunions du conseil d'administration.

Table des matières

Sommaire / points saillants	2
1. Qualité de l'eau	4
1.1 Transparence et prélèvements.....	6
1.2 Qualité de l'eau entrant dans le lac Bran de Scie par le ruisseau Stukely.....	8
1.3 Subventions pour le remplacement des vieux moteurs 2 temps.....	9
2. Plantes aquatiques envahissantes.....	10
3. Niveaux d'eau	11
3.1 Gestion du barrage Jouvence / hauts niveaux	Erreur ! Signet non défini.
3.2 Bas niveaux d'étiage	11
4. Vitesse et sécurité nautique	11
5. Ensemencement.....	12
6. Activités sociales.....	12
7. RAPPEL.....	12
8. Vie municipale	12
9. Administration.....	13

RAPPORT ANNUEL 2019-20

1. Équipe de réalisation

Hormis les membres du conseil d'administration (c.a.), nous avons pu compter sur la participation de plusieurs membres pour des activités ponctuelles. Certains sont d'anciens membres du c.a. tandis que d'autres se greffent spontanément aux acteurs réguliers au gré de leur disponibilité.

L'étalage de tous ces acteurs comporte le risque d'en oublier mais je prends ce risque car ils méritent la reconnaissance de tous les membres.

1.1 Conseil d'administration

Au terme de notre assemblée générale annuelle, le conseil d'administration était composé de :

POSTE	NOM
Président	Vinet, Jean-François
Vice-président	Lavigne, Jean-François
Trésorière	Daoust, France
Secrétaire	Poste vacant *
Directeurs Lac Bran de Scie	Brault, Mario Veilleux, Daniel
Directeurs Lac des Monts	Roger Roy Ménard, Johanne
Directeurs Lac Leclerc	Audet, Lyne Biron, René
Directeurs Lac Simoneau	Poste vacant * Jolicoeur, René

Deux postes étaient vacants après l'assemblée générale. Le CA a comblé ces postes comme suit :

- Lyne Audet a accepté le poste de « secrétaire en titre » avec des tâches réduites et assumées en rotation par les autres membres du CA.
- Le poste de Directrice Lac Simoneau a été comblé par cooptation par Geneviève Corriveau.

1.2 Comités permanents

On compte deux comités permanents au cours de l'exercice:

COMITÉ	RESPONSABLE	MEMBRES
Étiage	Bruno Busseau	Roger Roy Daniel Veilleux J-F Vinet
Bateaux, vitesse et sécurité nautique	Richard Regimbald	René Biron France Bourdon René Jolicoeur Jacques Guertin J-F Vinet

RAPPORT ANNUEL 2019-20

1.3 Dossiers, projets et activités

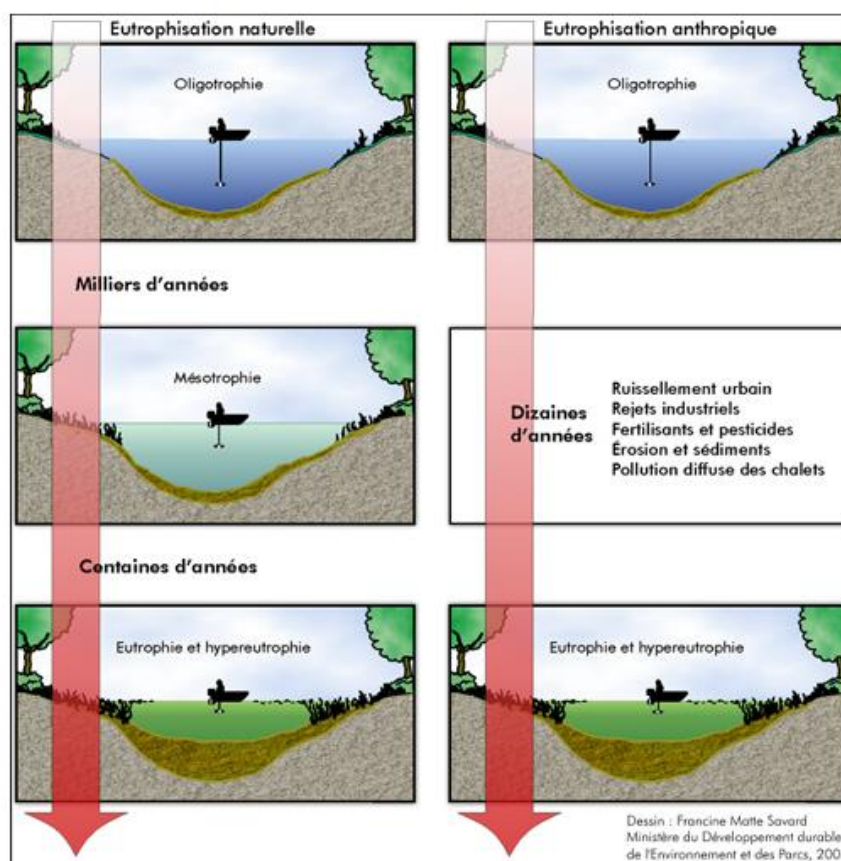
Au cours de l'exercice, nous avons travaillé sur une quantité impressionnante de projets et d'activités. Le tableau suivant en donne un aperçu :

DOSSIER	RESPONSABLE	ACTIVITÉ / PROJET	ACTEURS
RSVL	J-F Vinet	Transparence	Huguette Custeau
Qualité de l'eau	Daniel Aubin	Analyses ruisseau Stukely	Daniel Aubin
Myriophylle à épis	Mario Brault	Pancartes flottantes	Daniel Veilleux J-F Vinet Lyne Audet Daniel Aubin
		Infolettres de sensibilisation	René Biron Mario Brault Geneviève Corriveau
		Bâches semi-immergées	Daniel Aubin Mario Brault
Niveaux d'eau	J-F Vinet	Relevés journaliers	Micheline Côté Pierre Faucher
Étiage	Roger Roy	Rampe de mise à l'eau	Roger Roy
Étiage	Bruno Busseau	Seuil en rivière	Roger Roy Daniel Veilleux J-F Vinet
Vitesse et sécurité nautique	Richard Regimbald	Code volontaire de navigation	comité
	Daniel Aubin	Bouées de vitesse	Daniel Aubin Jean Mercier
Navigation	Roger Roy	Bouées riv. aux Herbage	Roger Roy
Ensemencement	René Jolicoeur	Ensemencement	René Jolicoeur Roger Roy
Activités sociales	Bruno Busseau René Jolicoeur	Souper des Fêtes	Lyne Audet Bruno Busseau René Jolicoeur J-F Vinet
RAPPEL	Mario Brault	A.G.A.	Mario Brault J-F Vinet
Écho municipalité	Bruno Busseau	Table de concertation des lacs	Bruno Busseau Roger Roy
Site web	J-F Lavigne	Mises à jour des informations	Lyne Audet Daniel Aubin J-F Vinet

2. Qualité de l'eau

Le premier objectif de notre association se décline comme suit : « **Promouvoir la conservation et l'amélioration de la qualité des eaux** ». L'occupation et l'utilisation du bassin versant nous permet de jouir de la nature et de nos plans d'eau mais participe aussi à son vieillissement prématuré.

Le processus d'eutrophisation des lacs



Notre action consiste d'une part, à observer et mesurer certains paramètres pour s'assurer que l'eutrophisation ne s'accélère pas et d'autre part à limiter et contrôler les facteurs négatifs.

1.1 Transparence et prélèvements dans le cadre du RSVL

Le RSVL (Réseau de surveillance volontaire des lacs) est un programme sous la responsabilité du MELCC auquel notre association est inscrite depuis 2004. Les activités de suivi comprennent la transparence de l'eau et les prélèvements d'eau pour les analyser en laboratoire le phosphore, le carbone organique dissous et la chlorophylle a.

RAPPORT ANNUEL 2019-20

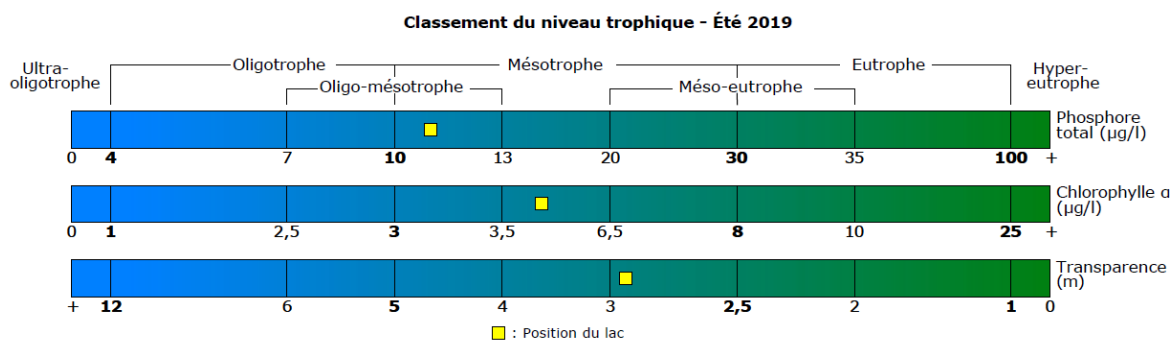
Bilan des activités de suivi RSVL (tous les lacs)

Année	Transparence	Prélèvements d'eau
2004-2009	oui	
2010	oui	oui
2011	oui	oui
2012	oui	oui
2013-2017	oui	
2018	oui	oui
2019	oui	oui

Les 32 relevés de transparence ont été réalisés par Huguette Custeau.

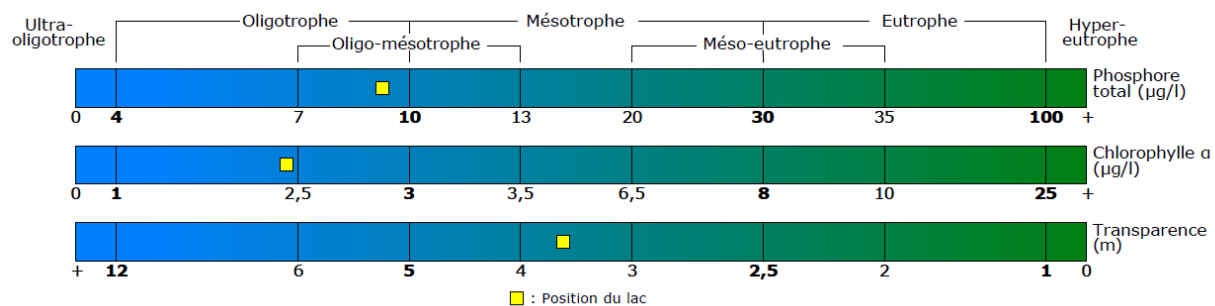
Les tableaux suivants présentent les résultats pour 2019.

Lac Bran de Scie (0415A) – niveau tropique



C'est le bilan phosphore (7,8 → 11) qui s'est le plus détérioré depuis 2012. Il y a eu une légère diminution sur 1 an (13 → 11).

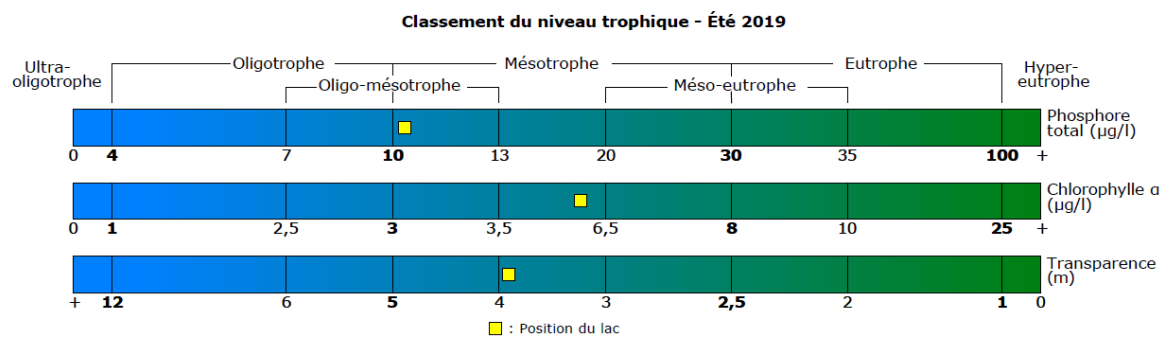
Lac Leclerc (0416A) - niveau tropique



RAPPORT ANNUEL 2019-20

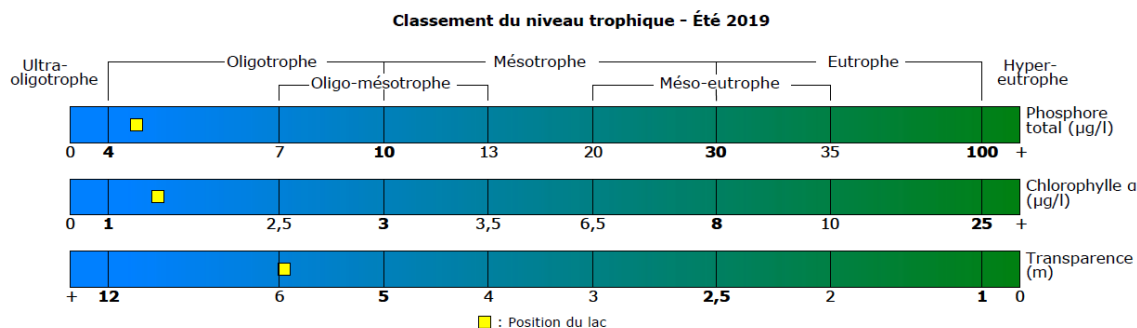
C'est le bilan phosphore (5,6 → 9.3) qui a augmenté depuis 2012. La chlorophylle est revenue à des niveaux inférieurs depuis l'an dernier (3.3 → 2.4). Le lac Leclerc s'est amélioré depuis 1 an.

Lac des Monts (0417A) - niveau trophique



C'est le bilan phosphore (5,5 → 10) qui s'est le plus détérioré depuis 2012. Ce lac s'est détérioré depuis un an.

Lac Simoneau (0414A) - niveau trophique



C'est le bilan phosphore (2.2 → 4.5) qui s'est le plus détérioré depuis 2012. Toutefois, ce lac est toujours classé oligotrophe.

1.2 Qualité de l'eau entrant dans le lac Bran de Scie par le ruisseau Stukely

Au nombre des tributaires qui alimentent nos plans d'eau, le ruisseau Stukely est sous observation constante depuis 2001. Des tests de qualité de l'eau sont effectués régulièrement. Les quantités de coliformes fécaux mesurées en 2017 à l'entrée du lac Bran de Scie étaient préoccupantes.

Les tests effectués en 2019 visaient à circonscrire les sources potentielles de pollution en provenance des ruisseaux tributaires. Daniel Aubin (dir Leclerc) a effectué 12 prélèvements à six endroits différents.

RAPPORT ANNUEL 2019-20

Tributaire	Date	Phosphore total (µg/l)	Coliformes fécaux (UFC/100ml)
<i>Critère de qualité</i>		< 20	< 200
S2-Auberge	2019-06-26	41	3400
	2019-07-12	10	130
	2019-08-08	17	240
	Moyenne	23	1257
S3-Bran de scie/Ponceau	2019-06-26	12	230
	2019-07-12	10	100
	2019-08-08	18	540
	Moyenne	13	290
S4-Fossé	2019-06-26	-	18
	2019-07-12	-	170
	2019-08-08	-	200
	Moyenne	-	129
S9-Ruisseau	2019-06-26	-	140
	Moyenne	-	140
S10-Ruisseau	2019-07-12	-	3
	Moyenne	-	3
S11-Ruisseau	2019-08-08	-	490
	Moyenne	-	490

Des signalements ont été faits auprès de la Municipalité du Canton d'Orford et du MELCC concernant les dépassements observés.

1.3 Subventions pour le remplacement des vieux moteurs 2 temps

Les moteurs 2 temps de vieille génération à carburateurs sont une source de pollution car ils rejettent des hydrocarbures dans l'air et dans l'eau.

Depuis 2012, l'ARCDL subventionne le remplacement des moteurs 2 temps par des moteurs 4 temps ou encore des moteurs électriques.

Au cours de l'exercice, une seule subvention a été demandée et accordée au montant de 150\$.

2. Plantes aquatiques envahissantes

Les plantes aquatiques font partie de l'écosystème de nos lacs. *Les plantes aquatiques sont des intégrateurs temporels de la qualité d'un milieu aquatique à moyen et long terme, car leurs exigences englobent à la fois la nature du substrat sur lequel elles s'implantent (sédiments) de même que la qualité de l'eau.* (RAPPEL 2012).

Toutefois, certaines plantes sont des espèces exotiques envahissantes qui risquent de modifier substantiellement l'écosystème. Notre action s'est concentrée sur le myriophylle à épis.

Le responsable du dossier Mario Brault (dir Bran de Scie) a coordonné les actions découlant de l'inventaire des plantes aquatiques réalisé par le RAPPEL.

Les activités réalisées sont les suivantes :

- Installation de 9 pancartes flottantes améliorées dans les secteurs les plus touchés
- Baliser un chenal de navigation dans la passe Bran de Scie / Leclerc
- Expérience à petite échelle avec une bâche semi-immersée
- Diffusion d'un dépliant d'information et de sensibilisation
- Campagne de sensibilisation par infolettres

2.1 Pancartes flottantes et chenal balisé

Le projet subventionné par la Municipalité du Canton d'Orford (à hauteur de 75% avant taxes) a permis d'installer 9 pancartes flottantes et un chenal balisé afin de sensibiliser les plaisanciers à la présence de myriophylle à épis, de les éloigner des zones à forte concentration et ainsi réduire la propagation par dispersion des fragments de plantes coupées.



2.2 Expérience de bâche semi-immersée

Daniel Aubin a imaginé le concept d'une toile (bâche commerciale) semi-immersée, ancrée au fond du lac à l'aide de pierres et maintenue à environ 30 cm du fond lacustre. Le but visé est de couper la lumière nécessaire à la croissance des plantes aquatiques tout en permettant à la faune de survivre près du fond.

L'installation du site a été effectuée le 1er juillet 2019 dans la section nord-ouest du lac Bran-de-Scie avec l'aide de bénévoles et 3 pontons. Le matériel a été ramassé à la fin de septembre 2019.

3. Niveaux d'eau

Les bas niveaux d'eau préoccupent les riverains depuis plusieurs années. Les problèmes se déclinent sous 3 aspects : les hauts niveaux, les trop grandes variations et les bas niveaux d'étiage. Au cours de l'exercice, le dossier des bas niveaux d'eau a été le plus actif.

3.1 Bas niveaux d'étiage / seuil en rivière

Les bas niveaux observés en 2016 ont créé plusieurs désagréments aux riverains et navigateurs et motivé la création du comité « étiage ».

L'argumentation auprès des autorités municipales ou du CEHQ repose sur des mesures des niveaux d'eau. Ces mesures sont prises par des membres assidus : Pierre Faucher (Simoneau) et Micheline Côté (descente publique).

La solution envisagée par le comité étiage consiste à construire un ouvrage de rétention en amont du pont de la rue des Nénuphars pour élever le niveau d'étiage.

Les actions entreprises au cours de l'exercice ont été les suivantes :

- Clarifications auprès de la Municipalité du Canton d'Orford concernant le ruisseau David.
- Clarifications des possibilités auprès du Ministère des Transports du Québec
- Réunion exploratoire avec la Municipalité du Canton d'Orford pour le dépôt d'un avis d'ouverture de projet auprès du MELCC
- Octroi d'un contrat au RAPPEL pour la préparation d'un avis d'ouverture de projet auprès du MELCC

4. Vitesse et sécurité nautique

Même si la navigation de plaisance ne fait pas partie de notre mission, ce dossier historique perdure depuis plusieurs années puisque personne d'autre ne s'en occupe sérieusement. Le problème majeur concerne la cohabitation des sports de traîne et de la navigation à basse vitesse sur nos plans d'eau relativement petits.

La prolifération du myriophylle à épis et le relargage des sédiments ont des conséquences environnementales qui nous font opter pour une réduction de la vitesse à 10 km/hr sur l'ensemble de nos lacs. Cet objectif de réduction de vitesse est reconduit régulièrement par l'assemblée générale depuis 2012.

En 2019-2020, la Municipalité du Canton d'Orford a préparé, adopté et diffusé le « Code d'éthique volontaire pour la navigation et la baignade à la Chaîne-des-Lacs ».

Le comité « bateaux » de l'ARCDL a initié les actions suivantes :

- AGA 2019 : présentation du code d'éthique volontaire proposé par la municipalité et adoption de certains changements

RAPPORT ANNUEL 2019-20

- Lettre à la Municipalité afin de l'inciter à procéder avec la consultation prévue
- Participation aux 2 rencontres de consultation entre la municipalité, ARCDL et Eco Sports
- Demande à la Municipalité pour un formulaire d'observation des manquements au Code d'éthique

5. Ensemencement

La pêche est une activité toute naturelle dans le voisinage d'un lac. L'ensemencement de truites est un dossier accessoire auquel l'association se consacre depuis plus de 10 ans. Un budget séparé y est consacré à partir des contributions spécifiques des membres. René Jolicoeur (dir Simoneau) est responsable de ce volet, en collaboration avec Roger Roy (dir des Monts).

En 2019, nous avons ensemencé 660 truites arc-en-ciel dont une partie fut déversée au lac des Monts en plus du point principal au lac Simoneau.

6. Activités sociales

Avec plus de 200 membres, notre association est la plus importante association de lacs à Orford. Les activités sociales visent à rapprocher les membres et favoriser un meilleur esprit communautaire, sinon une vie de quartier.

Le souper annuel a eu lieu le 25 janvier au restaurant L'Expresso et a réuni 24 personnes.

La cabane à sucre a été annulée à cause de la pandémie.

7. RAPPEL

L'ARCDL est membre du RAPPEL qui est une coopérative de solidarité offrant des services d'experts-conseils en environnement depuis 1997, soit près de 20 ans.

Au cours de l'exercice, nous avons fait :

- Participation de 3 membres du CA à la journée de formation du 1er nov. 2019
- Présence à l'AGA virtuelle du 29 mai 2020

8. Vie municipale

Plusieurs de nos dossiers traditionnels sont de responsabilité municipale ou à tout le moins impliquent une collaboration de la municipalité. Une bonne partie des efforts du c.a. consiste à communiquer nos besoins aux instances municipales (élus et DG) et faire le suivi des actions (ou inactions) de celles-ci.

RAPPORT ANNUEL 2019-20

La nouvelle « Table de concertation des lacs » nous permet d'exprimer directement nos enjeux. Nous avons participé à la rencontre du 27 novembre 2019.

Nous nous assurons d'avoir toujours un membre présent lors des assemblées du conseil municipal.

9. Administration

Votre conseil d'administration voit à tous les aspects de la vie de l'ARCDL. S'il est facile de compiler le nombre de réunions du C.A. et des comités ad hoc, on ne compte pas les heures de bénévolat consacrées à la préparation des dossiers, la correspondance ainsi que les discussions informelles au gré des rencontres fortuites avec les membres.

Notre fonctionnement a été perturbé par la pandémie qui nous a forcés à tenir 2 assemblées de CA en vidéoconférence et à reporter l'assemblée générale annuelle.

Après avoir connu un déclin l'année précédente, le nombre de membres a augmenté dans le dernier exercice.

Nombre de membres au 31 mai	
2019-2020	200
2018-2019	196
2017-2018	210

En termes de relations extérieures, le président a participé notamment à la TABLE RÉGIONALE D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES sur le territoire de la MRC Memphrémagog.